



[CINÉMA & AUDIOVISUEL]

Cahier des charges : État des lieux de la filière création/production cinéma- audiovisuel en Nouvelle-Aquitaine en 2021/2022

OBJECTIFS

Acquérir une connaissance précise des données sociales et économiques du secteur, mesurer l'évolution de la filière sur les dernières années, évaluer la place de la Nouvelle-Aquitaine dans le paysage national.

Aucune étude globale sur la filière en Nouvelle-Aquitaine n'a été produite depuis la fusion. La dernière étude globale est celle réalisée en 2012 par Écla en Aquitaine. Une étude centrée sur l'emploi a été réalisée la même année en Poitou-Charentes. Aucune n'a été réalisée en Limousin.

Les données collectées ont vocation à servir de base à la mise en place d'outils de suivi de la filière par ALCA. Elles pourront être croisées avec les études qualitatives commandées par ailleurs par ALCA ainsi que le bilan de la concertation de la filière 2019/2020. Elles ont vocation à éclairer les décideurs publics en matière de politique d'accompagnement de la filière Cinéma/audiovisuel.

Pour répondre à ces objectifs, ALCA lance la présente étude. Elle sera complétée d'une étude qualitative sous forme d'entretiens avec un panel de professionnels lancée ultérieurement.

CONTENU DE L'ÉTUDE

Référencement des acteurs de la filière (phase 1)

- Établir une liste des entreprises (associations comprises), dont l'activité est liée à la production cinématographique et audiovisuelle (codes APE 5911 à 5913 et prestataires de tournage) établies en Nouvelle-Aquitaine (siège social ou établissement secondaire)
- Collecter par le biais de questionnaires des informations sur les emplois (ETP et emplois permanents, masse salariale, statut des producteurs pour les sociétés de production), le volume de l'activité (chiffre d'affaires, volume d'activité...) la nature de l'activité, localisation sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine. Des éléments plus précis seront collectés pour les sociétés par le fonds de soutien (sociétés de production de films pour la télévision et le cinéma) : catalogue d'œuvres produites ou fabriquées (genre, typologie de diffuseurs), aides obtenues auprès du CNC et de la région, circulation des œuvres (festivals, prix, diffusion à la télévision et plateformes)
- Agréger les données statistiques sur les personnes physiques : auteurs, réalisateurs, techniciens, comédiens, producteurs, personnels administratifs des sociétés du secteur. Analyse des métiers, de la qualification (chef de poste, assistant...), de la mobilité (travail en

région, hors région, à l'international), des tranches d'âges, de la répartition sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine.

- Proposer un focus sur les auteurs de Nouvelle-Aquitaine : nombres d'auteurs affiliés aux sociétés de gestion collective (SCAM, SACD) et adhérents à des associations professionnelles d'auteurs, volume des droits d'auteurs collectés sur le territoire, répartition par genre UN questionnaire sera adressé aux auteurs identifiés portant sur la situation professionnelle (intermittence, activités annexes, œuvres produites et diffusées, aides obtenues, revenu)

L'ensemble des données du référencement des acteurs de la filière seront générées dans la mesure du possible. Compte tenu de l'impact de la crise sanitaire sur l'activité des années 2020 et 2021, des éléments de comparaison avec la situation pré-crise doivent être présentés.

État des lieux de l'activité dans la filière (Phase 2)

- Tournages : nombre de jours, nature des œuvres, répartition sur le territoire, retombées économiques avec un focus sur l'emploi et les prestataires de tournage. Même approche détaillée des métiers, qualifications que sur l'analyse précédente.
- Post-production : activité des sociétés prestataires, nature des œuvres concernées (genre, initiative régionale ou pas), répartition entre les différents types de prestation (image, son, musique, VFX).
- Production d'initiative régionale : nombre d'œuvres écrites et/ou produites en région, nature des œuvres, jours de tournages par les sociétés régionales (en région, hors région, à l'étranger), coproductions internationales, diffusion des œuvres (salle, télévision, plateforme, festival).

Analyse de la place et de l'évolution de la filière en Nouvelle-Aquitaine (Phase 3)

- Analyse de l'évolution du secteur depuis 2015.
- Place de la Nouvelle Aquitaine dans le paysage national : part de l'activité sur le territoire, points forts, points faibles.
- Perspectives d'évolution du secteur en Nouvelle Aquitaine dans le contexte de l'émergence de nouveaux modes de diffusion et de la crise du secteur engendrée par la pandémie.

Sources possibles de données

INSEE, registres du commerce, Audiens, CNC, sociétés de gestion de droits, base talent Film France, BAT départementaux, direction de la culture du conseil régionale de Nouvelle-Aquitaine, commission régionale du film, CPNEF, FICAM, URSAFF...

LIVRABLES

L'étude doit se présenter sous la forme :

- d'un rapport global de la filière (publiable)
- de fiches thématiques par département (emplois, sociétés, jours de tournage,...)
- de fiches par sous-secteur de la filière (Animation, documentaire, fiction) (publiable)
- de fiches thématiques métiers (auteurs, production, techniciens de post-production, techniciens de plateau, comédiens)

- d'un répertoire des sociétés (non publié mais exploitable par ALCA)
- des données statistiques sur les personnes physiques travaillant dans le secteur (non publiées mais exploitable par ALCA)

Les données brutes seront mises à disposition d'ALCA sous un format exploitable (Excel par exemple)

MÉTHODOLOGIE/CALENDRIER

Le prestataire rendra compte régulièrement à ALCA de l'avancée de l'étude. ALCA s'engage à mettre en relation le prestataire avec les institutions régionales (conseil régional, bureau d'accueil de tournage) et à lui donner accès aux données liées à l'étude dont elle dispose.

Le prestataire s'engage à participer aux réunions des comités associés à l'étude :

- Comité de pilotage constitué d'ALCA et des institutions région Nouvelle-Aquitaine, Drac Nouvelle-Aquitaine. Le comité de pilotage se réunira avant le lancement de l'étude et une réunion après la présentation à ALCA des livrables.
- Comité de suivi constitué d'ALCA et des associations professionnelles régionales. Le comité de suivi se réunira avant le lancement de l'étude, à mi-parcours pour une première restitution du référencement de acteurs de la filière (phase 1), et après la présentation à ALCA des livrables.

Les réunions de ces comités seront co-animées avec ALCA.

Le prestataire s'engage à participer à la restitution publique de l'étude, qui sera conjointe avec l'étude qualitative évoquée dans les objectifs.

Le calendrier souhaité est le suivant :

- restitution de la phase 1 au plus tard fin juin 2022
- restitution de l'ensemble des études décembre 2022